



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

ALTEO souhaite implanter 4 broyeurs à alumine supplémentaires soumis à enregistrement sous la rubrique ICPE 2515, en complément des broyeurs déjà présents, sur son site de Gardanne (13).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ALTEO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Paul LEREDDE - Directeur Établissement de Gardanne

RCS / SIRET

4 1 0 1 2 7 9 4 8 0 0 0 5 8

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1-ICPE Colonne Cas par Cas b) Autres ICPE soumises à enregistrement	Projet soumis à enregistrement sous la rubrique 2515-1 (installation de broyage d'alumine) Capacité de 528 kW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'implantation d'un bâtiment de 19 m de haut, abritant 4 broyeurs à alumine. Il s'insère au sein du périmètre ICPE autorisé, sur une zone occupée majoritairement par une plateforme bétonnée, bordée d'un espace vert entretenu. Les travaux de démolition sont limités à l'enlèvement de la plateforme bétonnée et l'évacuation des déchets inertes associés.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de développer la production d'alumine calcinée de haute qualité.

ALTEO a pour volonté de produire différents produits d'alumine calcinée, afin de répondre aux demandes de ses clients.

La production d'alumine du site ne va pas augmenter, c'est le type de produits fabriqués qui va être de plus forte valeur ajoutée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux doit débuter en septembre 2021, pour une durée de 12 à 15 semaines.

La destruction de la plateforme bétonnée sur laquelle s'implante le bâtiment abritant les broyeurs va entraîner la création d'un volume estimé à environ 60 m³ de déchets inertes, qui vont être évacués hors site.

Le projet comprend la création d'un bâtiment d'environ 19 m de haut, sur une superficie d'environ 320 m², dans lequel vont être installés les broyeurs.

Le bâtiment va être relié à une fosse étanche existante de récupération pour les éventuelles eaux de nettoyage des sols générées par le projet.

Enfin, le bâtiment sera relié au réseau électrique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4 broyeurs à alumine vont fonctionner dans le bâtiment, pour une puissance unitaire de 132 kW. Les broyeurs fonctionnent à l'électricité. Chaque batch d'alumine représente l'utilisation d'un broyeur sur 24h.

Le projet ne consomme pas d'eau en fonctionnement normal. De l'eau peut potentiellement être utilisée, si nécessaire, en cas de poussières observées autour des broyeurs pour le nettoyage du sol (consommation négligeable) ; cependant le process est conçu de manière à ne pas générer de poussières autour des broyeurs, totalement clos et étanches. De plus, de l'eau est présente dans les refroidisseurs des broyeurs, fonctionnant en circuit fermé et ne consommant de l'eau qu'en cas de besoin d'appoint (consommation négligeable). Le projet ne rejette pas d'eau industrielle, les éventuelles eaux de nettoyage et les eaux pluviales ruisselant sur l'emprise du projet sont totalement réutilisées dans le process.

Le projet ne génère pas de rejets atmosphériques en fonctionnement normal. L'air chaud résultant du fonctionnement des broyeurs est capté au niveau des broyeurs et rejeté à l'atmosphère : il n'est pas susceptible de contenir de substances particulières. En phase de chargement / déchargement (1 fois par jour) de l'alumine, une aspiration est reliée à un dépoussiéreur (correctement dimensionné) pour filtration avant rejet à l'atmosphère.

Les broyeurs disposent d'une enceinte acoustique unitaire, engageant une atténuation d'au moins 15 dB(A) et d'un silencieux à chaque système d'extraction d'air chaud.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

/

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du bâtiment	320 m ²
Dont superficie en espace vert	90 m ²
Dont superficie en plateforme bétonnée	230 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Biver
13120 Gardanne

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 27 ' 12 " N Lat. 05 ° 27 ' 25 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Dernier arrêté préfectoral complémentaire ICPE du 11/12/2020
Site existant depuis de nombreuses années dédié à la fabrication d'alumine

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gardanne fait partie du plan de prévention du bruit dans l'environnement 2015-2020, établi pour la Communauté du Pays d'Aix. Le site est concerné par les zones de bruit de la RD6, de la voie ferrée et de la zone industrielle d'Avon (comprenant ALTEO).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gardanne est concernée par le PPR Pierre à ciment approuvé le 22/10/2009. La commune est aussi concernée par le PPR retrait-gonflement des argiles, approuvé le 27/02/2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié sur BASOL (base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif). Le site d'ALTEO présente 4 sites BASIAS (base de données des anciens sites industriels et activités de services) dans son emprise : PAC1302820, PAC1310345, PAC1313268 et PAC1315216.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche du projet est à 4,5 km au Sud du site, c'est le site FR9301603, dit "Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban", qui présente des massifs calcaires et dolomitiques avec de grandes zones rupestres. Pour rappel, le projet est réalisé dans un site existant et déjà anthropisé, ne présentant pas ces habitats.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé est localisé à 2 km au Nord-Ouest du site, c'est le Domaine de Valabre, constitué de parcelles boisées encadrant le pavillon du Roy René appartenant à la commune de Gardanne et occupées par l'école d'agriculture de Valabre. Pour rappel, le projet est réalisé dans un site existant et déjà anthropisé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau du site provient du réseau d'eau potable du site, alimenté par le réseau public de la commune de Gardanne. La consommation d'eau relative au projet est négligeable, il s'agit de quelques mètres cubes par an, éventuellement nécessaires en cas de besoin d'appoint de refroidisseurs des broyeurs ou de nettoyage des poussières sur le sol.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet inclue la création d'un bâtiment. Des études techniques, notamment géotechniques, sont prévues pour éviter tout impact sur les circulations d'eaux souterraines. La superficie imperméabilisée par le projet est de 90 m ² .
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les déblais du site seront réutilisés dans le cadre du projet. A noter que le projet inclut la destruction d'une plateforme bétonnée sur une superficie de 230 m ² . Le volume de déchets inertes à évacuer est estimé à 60 m ³ .
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol n'est prévue.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'imperméabilisation de 90 m ² d'espace vert anthropisé du site, qui sont tondu régulièrement et ne présente pas de sensibilité vis à vis de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les habitats et les espèces inscrits au formulaire standard de données du site NATURA 2000 ne semblent pas retrouvés au niveau du projet. La distance entre le projet et le site NATURA 2000 (4,5 km), l'absence de connexion hydrologique ou végétale entre les deux (séparation par des voiries, la zone industrielle d'Avon et divers habitats), permettent de ne pas identifier un impact du projet sur le réseau NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la consommation de 90 m ² d'espace vert. Il s'agit d'un espace anthropisé, de type pelouse, régulièrement tondu en bordure de la plateforme bétonnée existante.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé au sein d'un site ICPE existant, auquel sont associés des risques technologiques connus et maîtrisés. Un dossier de porter à connaissance ICPE est réalisé par ALTEO pour étudier les risques technologiques associés au projet, ainsi que les éventuelles interactions avec les risques technologiques du site existant.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gardanne est concernée par le PPR Pierre à ciment mais le site est en dehors des zonages réglementaires associés. La commune est aussi concernée par le PPR retrait-gonflement des argiles. Le site est impacté par l'aléa des zones faiblement à moyennement exposées (B2), auquel sont associées des prescriptions selon le règlement du PPR. Ces dernières seront respectées par ALTEO dans le cadre de la construction du bâtiment du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de rejets susceptibles de présenter un risque sanitaire notable, uniquement potentiellement des poussières dans l'atmosphère.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, 6 allers-retours par semaine de poids-lourds sont réalisés entre Gardanne et le site de Cabriès de mise en sac d'alumine de Septèmes. Le projet va engendrer, pour une durée d'1 an, un trafic supplémentaire de 3 poids-lourds par semaine. Après 1 an, aucun trafic ne sera engendré car le conditionnement d'alumine en sacs sera réalisé sur site, au bout de la chaîne de broyage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pour atténuer l'impact acoustique, les broyeurs disposent : - D'une enceinte acoustique unitaire, engageant une atténuation d'au moins 15 dB(A), - D'un silencieux à chaque système d'extraction d'air chaud.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement des broyeurs n'engendre que des vibrations limitées autour des équipements.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment des broyeurs va disposer d'un éclairage de sécurité, aux faisceaux lumineux dirigés vers le sol. Des engins et véhicules peuvent accéder au bâtiment en période nocturne nécessitant l'utilisation de phares.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En période de chargement / déchargement, une aspiration d'air est réalisée et dirigée vers un dépoussiéreur. L'air épuré des poussières est rejeté à l'atmosphère.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet aqueux n'est dirigé vers le milieu naturel.</p> <p>Les eaux pluviales et les éventuelles eaux de nettoyage utilisées sur le secteur du projet sont collectées et réutilisées dans le process.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est générateur de déchets, collectés et triés, avant réutilisation, recyclage ou valorisation (privilegié), ou en dernier recours élimination.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implanté au sein du site ICPE existant et autorisé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet connu n'est localisé à proximité du site et susceptible d'avoir un effet cumulé notable avec le projet d'ALTEO.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexe 6.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La comparaison de la situation actuelle et de la situation projetée liée à la mise en place de cette extension de l'atelier de broyage montre que le projet ne modifie pas le classement ICPE des activités du site de manière substantielle. L'impact sur l'environnement est globalement négligeable eu égard à l'exploitation du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : compléments aux points 6.1 et 6.4.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Gardanne

le,

11/08/2021

Signature



ALTEO

Avenue Victor Hugo – GARDANNE (13)

Annexes du formulaire Cas par Cas 14734-03

Rapport

Réf : CACISE211727 / RACISE04458-01

HDE / VAL

09/08/2021



ALTEO

Avenue Victor Hugo – GARDANNE (13)

Annexes du formulaire Cas par Cas 14734-03

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de :

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	04/08/2021	01	H. DEDIEU	V. ALLPORT	V. ALLPORT
Prise en compte des remarques du client et Supervision Qualité	09/08/2021	02	H. DEDIEU 	V. ALLPORT 	V. ALLPORT 

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACISE211727 / RACISE04458-01
Numéro d'affaire :	A36413
Domaine technique :	IC01

GINGER BURGEAP Aix-en-Provence, 1030, rue JRGG de la Lauzière-Les Milles - 13290 Aix-en-Provence

Tél : 04.42.77.05.15 • burgeap.marseille@groupeginger.com

SOMMAIRE

1.	Annexe 1 : Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d’ouvrage ou pétitionnaire ».....	4
2.	Annexe 2 : Plan de situation au 1/25000	7
3.	Annexe 3 : Photographies datées de la zone d’implantation.....	8
4.	Annexe 4 : Plan au 1/5000	9
5.	Annexe 5 : Plan du projet.....	10
6.	Annexe 6 : Compléments au point 6.4	12

1. Annexe 1 : Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Avenue Victor Hugo

Code postal

1 3 1 2 0

Localité

GARDANNE

Pays

FRANCE

Tél

442652222

Fax

Courriel

vincent.morales@alteo-alumina.com

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

MORALES

Prénom

Vincent

Qualité

Responsable bureau d'études IG (installations générales)

Tél

628795946

Fax

Courriel

vincent.morales@alteo-alumina.com

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

BURGEAP

1030 rue JRGG de la Lauzière

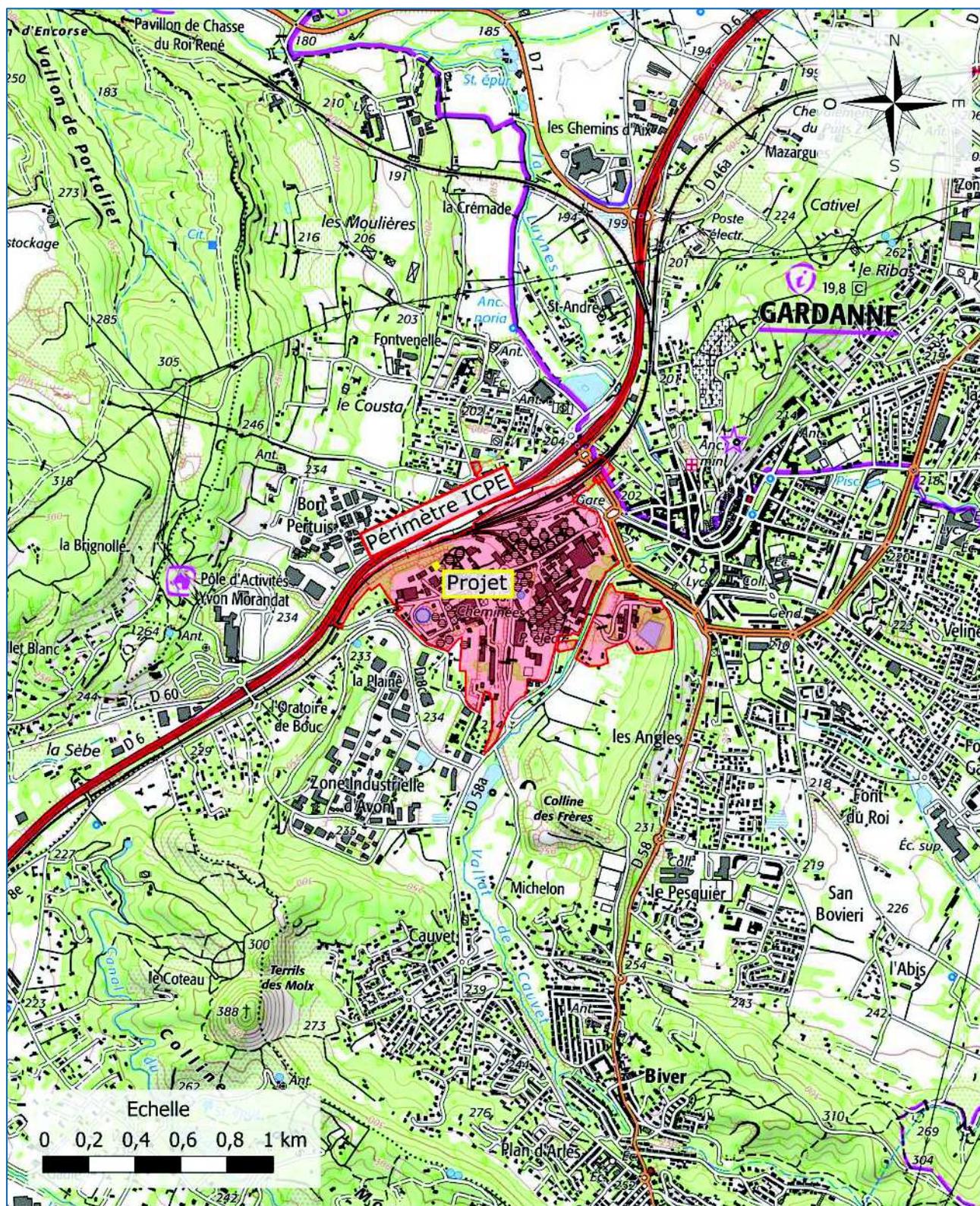
Les Milles

13290 Aix en Provence

Téléphone: 04 42 77 05 16

Contact : Olivia LLONGARIO - Responsable Air&Conseil Industries

2. Annexe 2 : Plan de situation au 1/25000



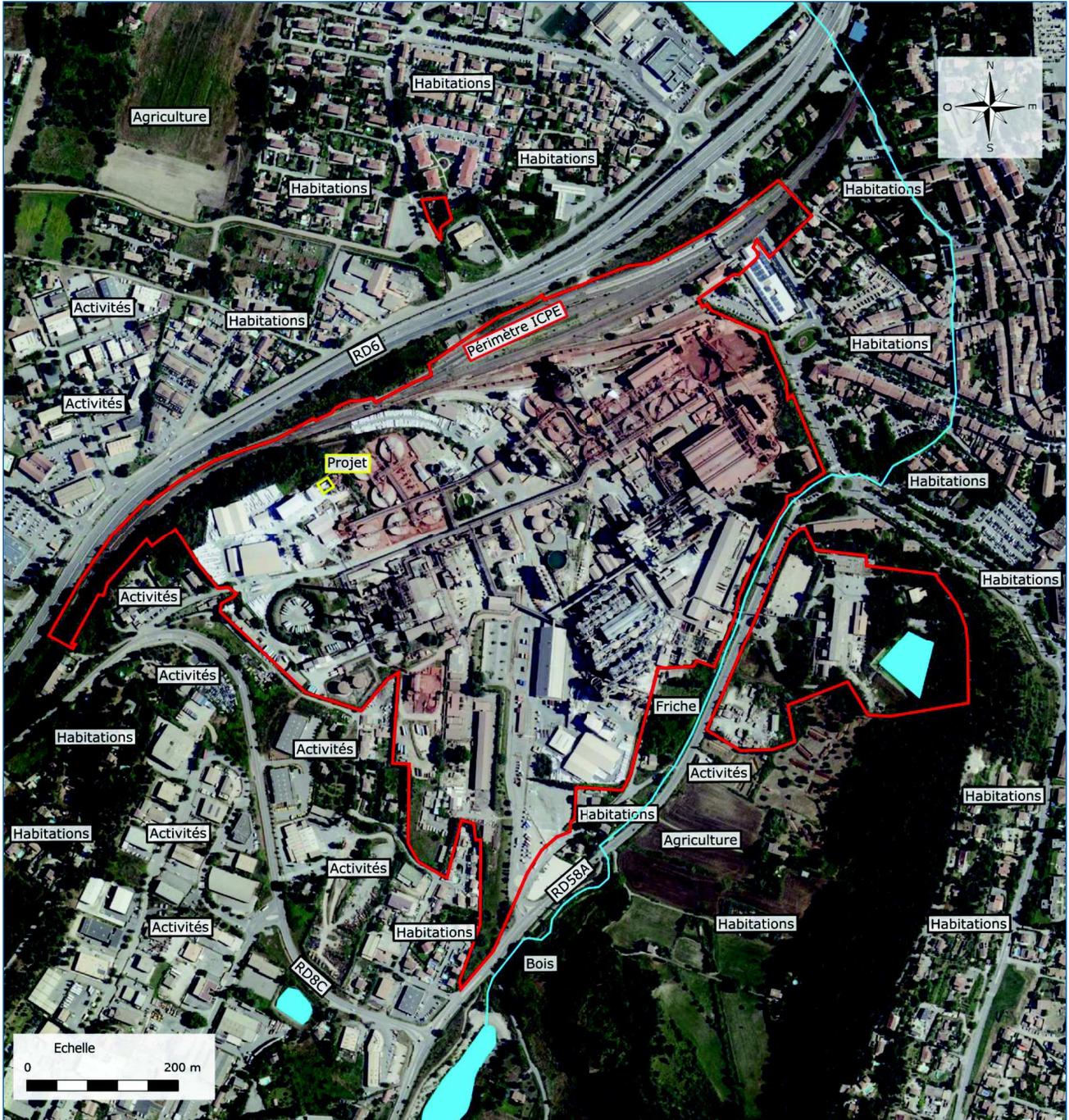
Source : Géoportail

3. Annexe 3 : Photographies datées de la zone d'implantation



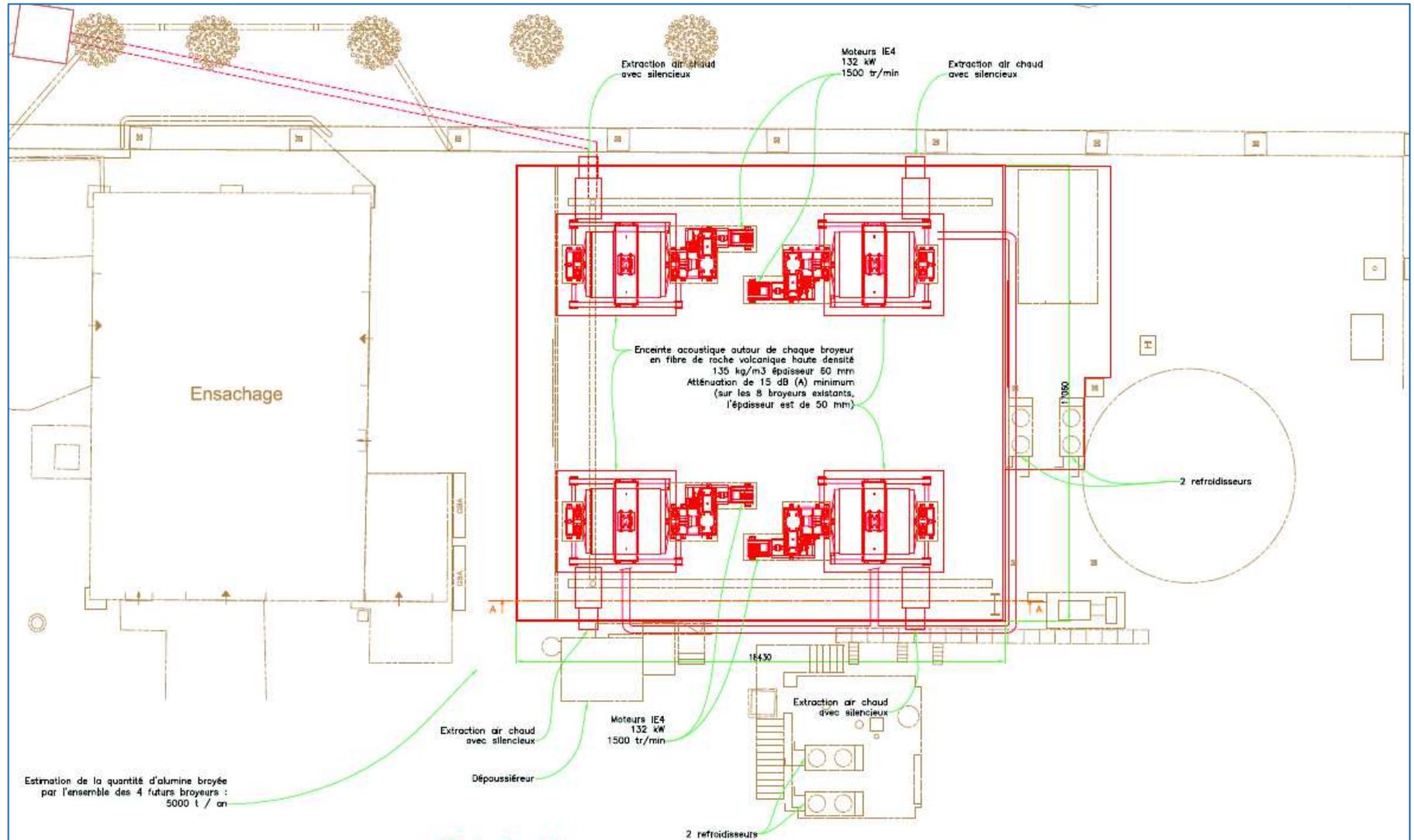
Source : Géoportail, Architecte

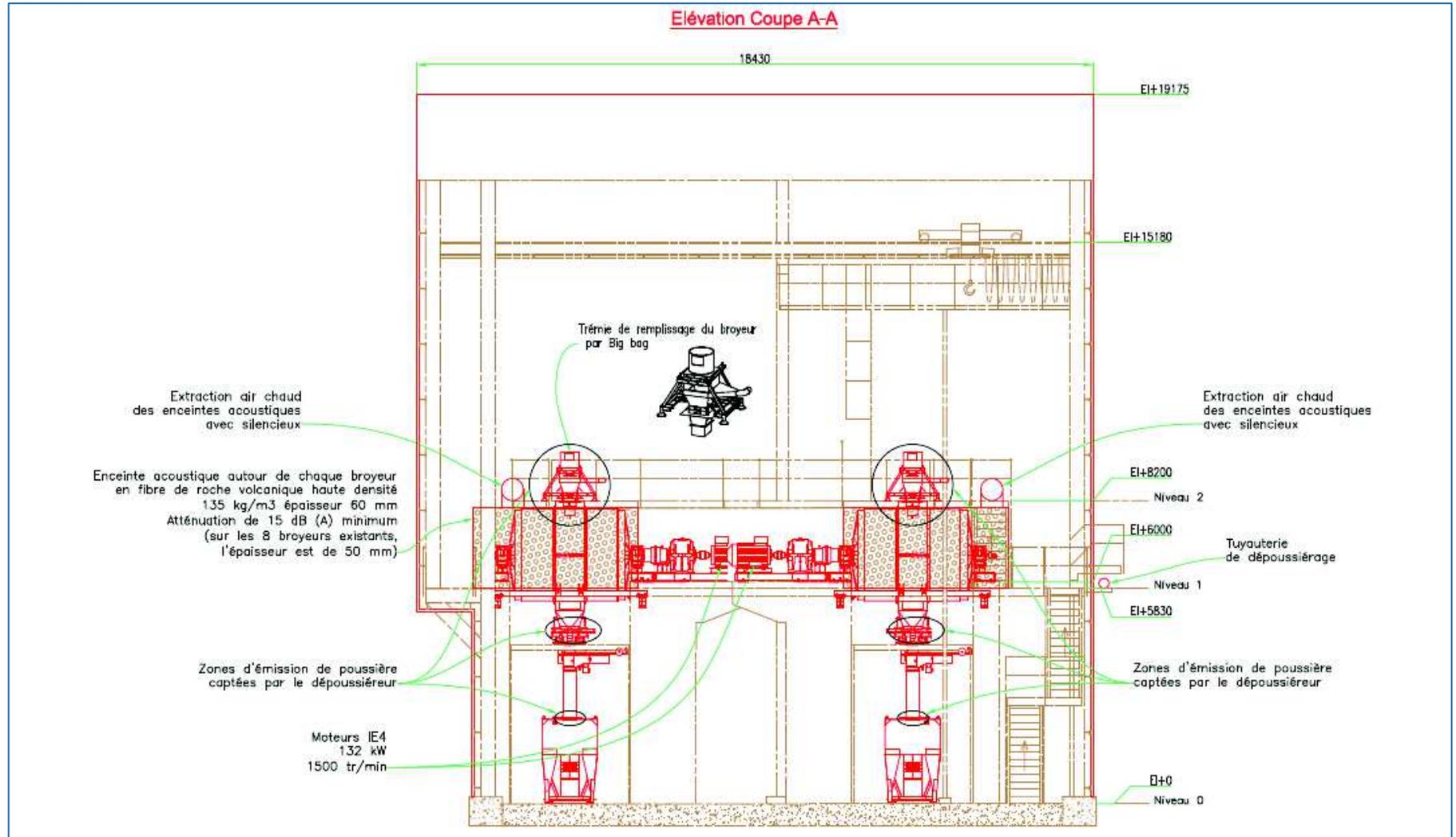
4. Annexe 4 : Plan au 1/5000



Source : Géoportail (année 2020)

5. Annexe 5 : Plans du projet





Source : Architecte

6. Annexe 6 : Compléments au point 6.4

L'impact des modifications du site sur l'environnement est qualifié comme suit :

- **Nul** (aucune modification de l'impact actuel), **positif**, **négatif** ou **négatif réduit**,
- Pour les effets positifs ou négatifs : direct ou indirect, périodicité (à court, moyen ou long terme).

Sont reprises ci-après les thématiques identifiées comme potentiellement impactées dans le CERFA 14734*03.

Thématiques	Description de l'impact du projet sur l'état actuel	Evaluation de l'impact avant mesures	Mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts	Evaluation de l'impact après mesures
Bruit	<p>La commune de Gardanne fait partie du plan de prévention du bruit dans l'environnement 2015-2020, établi pour la Communauté du Pays d'Aix.</p> <p>Le projet est localisé dans un secteur concerné par les zones de bruit de la RD6, de la voie ferrée et de la zone industrielle d'Avon (comprenant ALTEO).</p> <p>Les niveaux acoustiques en limite de propriété et dans l'environnement du site sont mesurés périodiquement. Les résultats sont conformes aux valeurs limites réglementaires.</p> <p>Le projet va générer du bruit en phase de chantier et en phase exploitation.</p> <p>En chantier, le projet va générer les bruits classiques du BTP (circulation d'engins, etc.).</p> <p>En exploitation, le projet comprendra des équipements (broyeurs) générant du bruit. Ce type d'équipements est déjà présents sur le site, ainsi que de nombreuses autres sources sonores.</p> <p>→ Impact faible. Le site est déjà générateur de bruit, le projet va ajouter de nouvelles sources sonores similaires à celles déjà présentes sur le site.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>Les broyeurs sont installés dans un bâtiment. Ils sont équipés d'une enceinte acoustique unitaire, engageant une atténuation d'au moins 15 dB(A). De plus, un silencieux est installé à chaque système d'extraction d'air chaud.</p> <p>Le lieu d'implantation du projet a été choisi de manière à respecter les niveaux de bruit à ne pas dépasser prescrits dans l'arrêté préfectoral en vigueur.</p>	Impact négatif réduit, direct et à long terme
Plans de prévention naturels	<p>La commune de Gardanne est concernée par le PPR Pierre à ciment.</p> <p>Cependant, le site et donc le projet sont localisés à l'écart des aléas du PPR.</p> <p>→ Impact nul.</p>	Impact nul	/	Impact nul

Thématiques	Description de l'impact du projet sur l'état actuel	Evaluation de l'impact avant mesures	Mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts	Evaluation de l'impact après mesures
	<p>La commune est concernée par le PPR retrait-gonflement des argiles.</p> <p>Le projet est impacté par l'aléa des zones faiblement à moyennement exposées (B2), auquel sont associées des prescriptions selon le règlement du PPR.</p> <p>➔ Impact faible.</p>	Impact négatif, direct, long terme	Les prescriptions du PPR seront respectées par ALTEO dans le cadre de la construction du bâtiment du projet.	Impact négatif réduit, direct et à long terme
Risques technologiques	<p>Le projet n'est pas concerné par un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).</p> <p>Il est cependant localisé au sein d'un site ICPE existant, auquel sont associés des risques technologiques connus et maîtrisés. Un dossier de porter à connaissance ICPE est réalisé par ALTEO pour étudier les risques technologiques associés au projet, ainsi que les éventuelles interactions avec les risques technologiques du site existant. Le projet est conçu afin de ne générer aucun risque technologique hors site, comme c'est le cas actuellement.</p> <p>➔ Impact nul (hors site).</p>	Impact nul	/	Impact nul
Sol et sous-sol	<p>Le projet de création du bâtiment nécessite va nécessiter des terrassements et autres travaux, qui modifient le sol et le sous-sol. Le bâtiment n'aura pas de sous-sol. De plus, les excavations seront limitées et les terres seront réutilisées sur le site (excepté potentiellement de la terre végétale).</p> <p>➔ Impact faible. Les modifications du site ont un impact sur la nature du sol ou du sous-sol.</p>	Impact négatif, direct, long terme	ALTEO réalise les études nécessaires pour concevoir les nouveaux aménagements du site (études géotechniques, etc.), pour éviter tout travaux non adapté au sol et au sous-sol existants.	Impact nul

Thématiques	Description de l'impact du projet sur l'état actuel	Evaluation de l'impact avant mesures	Mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts	Evaluation de l'impact après mesures
	<p>Le site n'est pas répertorié sur BASOL (base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.</p> <p>Le site d'ALTEO présente 4 sites BASIAS (base de données des anciens sites industriels et activités de services) dans son emprise : PAC1302820, PAC1310345, PAC1313268 et PAC1315216.</p> <p>Le projet engendre le stockage et l'emploi d'un produit solide, inodore et insoluble dans l'eau (alumine), qui n'est pas susceptible d'être polluant pour le sol et le sous-sol. Il est à noter que le site stocke et emploie d'ores et déjà de l'alumine.</p> <p>ALTEO suit les dangers relatifs à chaque produit du site, via notamment les fiches de données sécurité.</p> <p>→ Impact nul.</p>	Impact nul	/	Impact nul
Espace naturel	<p>Le projet s'implante sur un espace anthropisé du site, en partie bétonné (230 m²) et en espace vert de type pelouse entretenue régulièrement (90 m²).</p> <p>→ Impact faible.</p>	Impact négatif, direct, long terme	Le choix de construction du nouveau bâtiment est privilégié au niveau des espaces imperméabilisés ou anthropisés.	Impact négatif réduit, direct, long terme
	<p>Il n'existe pas de zonage inventorié ou protégé sur ou à proximité du projet.</p> <p>→ Impact nul.</p>	Impact nul	/	Impact nul
	<p>Aucune zone humide n'est impactée par le projet.</p> <p>→ Impact nul.</p>	Impact nul	/	Impact nul

Thématiques	Description de l'impact du projet sur l'état actuel	Evaluation de l'impact avant mesures	Mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts	Evaluation de l'impact après mesures
Risques sanitaires	<p>Le projet va générer des effluents aqueux de type pluvial et potentiellement eaux de nettoyage.</p> <p>Les eaux pluviales sont des eaux de toiture non susceptibles d'être polluées.</p> <p>Les eaux de nettoyage sont dirigées vers une fosse de récupération et réutilisées dans le process.</p> <p>Le projet va générer des rejets d'air non pollué (extracteurs d'air chaud issu des broyeurs) et d'air filtré (rejet du dépoussiéreur associé aux aspirations en cas de chargement / déchargement).</p> <p>→ Impact faible.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>Les aspirations d'air en chargement / déchargement sont dirigés vers un dépoussiéreur pour éviter l'envoi de poussières potentiellement chargées en alumine à l'atmosphère.</p>	Impact négatif réduit, direct et à long terme
Trafic	<p>Actuellement, 6 allers-retours par semaine de poids-lourds sont réalisés entre Gardanne et le site de mise en sac d'alumine de Septèmes.</p> <p>Le projet va engendrer, pour une durée d'1 an, un trafic supplémentaire de 3 poids-lourds par semaine.</p> <p>→ Impact faible.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>Après 1 an, aucun trafic ne sera engendré car le conditionnement d'alumine en sacs sera réalisé sur site, au bout de la chaîne de broyage.</p>	Impact nul
Vibration	<p>Le fonctionnement des broyeurs n'engendre que des vibrations limitées autour des équipements.</p> <p>Le projet n'est donc pas à l'origine de vibrations particulières.</p> <p>→ Impact nul.</p>	Impact nul	/	Impact nul

Thématiques	Description de l'impact du projet sur l'état actuel	Evaluation de l'impact avant mesures	Mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts	Evaluation de l'impact après mesures
Emissions lumineuses	<p>Le site dispose déjà des éclairages liés aux véhicules, poids-lourds et engins, mais aussi aux éclairages de sécurité extérieurs et aux éclairages internes des bâtiments.</p> <p>Le projet va créer des points lumineux similaires à ceux du site existant.</p> <p>→ Impact faible. Le site n'est pas générateur de lumière particulière.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>Les éclairages naturels sont favorisés dès la conception du nouveau bâtiment, pour éviter d'avoir à utiliser les éclairages artificiels de manière automatique.</p> <p>Les éclairages extérieurs sont dirigés vers le bas autant que nécessaire, dans la limite de l'assurance de la sécurité des équipements et des personnes.</p>	Impact nul
Qualité de l'air	<p>Le site dispose déjà de plusieurs rejets canalisés (installations de combustion, dépoussiéreurs, etc.) et diffus (circulation des véhicules et de poids-lourds).</p> <p>Le projet engendre des nouveaux rejets canalisés mais non susceptibles de contenir des substances particulières (extracteur d'air chaud), sachant que le dépoussiéreur associé aux phases de chargement / déchargement de produit est existant. Des rejets diffus (gaz de combustion liés à l'évolution des véhicules, poids-lourds et engins) sont aussi prévus.</p> <p>Enfin, la période de chantier va entraîner des envols de poussières avec le passage d'engins et de véhicules sur des sols non imperméabilisés.</p> <p>→ Impact faible.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>Les suivis éventuels sont réalisés selon les obligations réglementaires.</p> <p>Les véhicules, poids-lourds et engins disposent de filtres.</p>	Impact négatif réduit, direct et à long terme

Thématiques	Description de l'impact du projet sur l'état actuel	Evaluation de l'impact avant mesures	Mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts	Evaluation de l'impact après mesures
Emissions aqueuses	<p>Le site est déjà à l'origine de rejets d'eaux pluviales, d'eaux sanitaires et d'eaux de process. Les eaux sont collectées et stockées dans divers bacs et cuves. Elles sont toutes recyclées dans le process, avec passage par station d'épuration si nécessaire. Aucun rejet n'est réalisé au milieu naturel. Seules les eaux sanitaires sont renvoyées au réseau communal.</p> <p>Le projet va être raccordé aux réseaux existants du site. Cependant, il ne génère que des eaux pluviales (ruisselant sur la toiture du bâtiment et la zone imperméabilisée périphérique) et des eaux de nettoyage ponctuellement (en cas de dépôt de poussière).</p> <p>→ Impact faible. La gestion des eaux du site va intégrer les impacts du projet.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>ALTEO réalise des études hydrauliques pour tous ses nouveaux projets, afin de gérer les eaux conformément à la réglementation en vigueur et à la réalité du site.</p> <p>Le réseau du site est suffisamment dimensionné pour gérer les nouveaux effluents aqueux du site.</p>	Impact négatif réduit, direct et à long terme
Déchets	<p>Le site actuel produit des déchets assimilables aux ordures ménagères liés au personnel, des déchets industriels non dangereux et dangereux.</p> <p>La période de chantier va générer des déchets spécifiques : déchets inertes du BTP (notamment ceux résultant de la déconstruction de la plateforme bétonnée pour environ 60 m³), etc.</p> <p>Le projet ne sera pas à l'origine de déchets. Les big-bags utilisés pour transporter l'alumine calcinée ne sont pas stockés au niveau du projet, ils sont renvoyés pour réutilisation sur le site.</p> <p>→ Impact faible.</p>	Impact négatif, direct, long terme	<p>Les déchets de chantier sont stockés dans des contenants appropriés, étanches, couverts si nécessaire, sur rétention si nécessaire. Ils sont évacués en priorité vers du recyclage ou de la valorisation, et de l'élimination en dernier recours.</p>	Impact nul